

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE

PACA



CSE du 25 JUILLET 2025

VOS ELUS CSE

Eric CHAUVEAU
Marie Hélène
TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri LOPES
Frédéric PICHON DE
BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

**VOTRE DELEGUE
REGIONAL**

Frédéric PICHON DE
BURY

**VOS DELEGUES
REGIONAUX ADJOINTS**

Christine GRIOTIER
Céline GUISEPI
David BIROU

SNAP Déclaration du SNAP

Le décret 2023-1230 du 21/12/2023 a prorogé les dispositions de la Règlementation d'Assurance Chômage 2019, jusqu'au 30/06/2024. A ce jour, la direction des opérations n'a pas communiqué sur une date de prorogation ou prolongation des dispositions de 2019, à compter du 01/07/2024. Les conseillers en gestion des droits sont-ils dans l'illégalité, s'ils valident un dossier avec une fin de contrat à compter du 01/07/2024 ?

SNAP Réponses de la Direction

La Direction va faire le nécessaire pour informer le réseau de la prolongation du décret.

Vote projets ASC



Le 21 Décembre 2024 – Zénith de Toulon – **Cendrillon par l'Opéra de Toulon**
Le 26 Octobre 2024 – Théâtre Galli Sanary sur mer – **Hugues Aufray**
Le 13 Novembre 2024 – Théâtre Galli Sanary sur mer – **Cirque National d'Ukraine**
Le 17 Novembre 2024 – Théâtre Galli Sanary sur mer – **Le livre de la jungle**
Le 1^{er} Décembre 2024 – Théâtre Galli Sanary sur mer – **Vive les vacances... ou pas**
Le 9 Novembre 2024 – Palais des Festivals de Cannes – **Marius d'après l'œuvre de Marcel Pagnol**
Le 22 Novembre 2024 – Palais des Festivals de Cannes – **Denali**
Le 5 Décembre 2024 – Palais des Festivals de Cannes – **Pascal Obispo**
Le 22 Décembre 2024 – Palais des Festivals de Cannes – **L'étrange Noël de Monsieur Jack**
Le 9 Novembre 2024 – Théâtre National de Nice – **Histoire de laine**
Le 7 Décembre 2024 – Théâtre National de Nice – **Neige**
Le 13 Décembre 2024 – Théâtre National de Nice – **Marie Stuart**



Le 30 Octobre 2024 – **Labyrinthe Spécial Halloween Entraigues** – Activités ludiques, accès à l'aire de jeux avec piste de Kart à pédale + gouter
Les 5 et 12 Octobre 2024 – **Ateliers Pâtisserie Marseille** – Thème Macaron le 5/10 et Millefeuille Praliné le 12/10
Les 9 et 16 Novembre 2024 – **Refuge Animaux et Marino Saint Andiol** – Atelier soigneur + pique-nique le matin ou visite guidée en fin de journée et diner
Les 28 Septembre et 3 Novembre 2024 – **Rowing Club Aviron Cannes** – Initiation à l'aviron pour enfants le 28/09 avec gouter et pour adultes le 3/11 avec petit déjeuner



CSE du 25 JUILLET 2025

CSE
PACA

Les 28, 29 Septembre et 5 Octobre 2024 – **Journée Manade en Camargue** – Visite d'une manade, ballade en 4x4, repas et visite du Seaquarium du Grau du Roi

La commission a également validé une convention de partenariat gratuite : **Hockey Club Marseille avec 200 places offertes pour le match du 17/09/24.**

Information sur les évolutions d'organigramme de la DT 13

La Direction propose de modifier l'organigramme de la DT 13 pour répondre aux enjeux de la Loi Pour le Plein Emploi, sachant que la mise en place de France Travail et du Réseau Pour l'Emploi déplace le centre de gravité de sujets au plus près des territoires et renforce la dimension opérationnelle partenariale.

En parallèle, il s'agit de renforcer les relations institutionnelles départementales.

Régionalement, création de la Direction des Partenariats et de la Territorialisation, en cohérence avec l'attendu fort d'une plus grande territorialisation de l'action.

Depuis 2022, l'organisation en 2 territoires Marseille et Provence a permis une plus grande proximité et personnalisation de l'appui aux agences.

Ce qui change :

- L'ensemble des agents ayant une activité d'accompagnement des agences est directement rattaché aux DTD
- L'offre de service des DTD et de leurs équipes est renforcée pour plus de proximité avec les agences.

Ce qui ne change pas :

- Le lieu d'exercice de l'activité des agents (sauf pour un agent ayant candidaté sur une lettre de mission et qui souhaite que son poste le suive)
- Une équipe directement rattachée au DT assure l'institutionnel départemental
- Le dialogue social avec les Représentants de proximité est assuré par le DT en lien étroit avec chacun des DTD respectivement sur Marseille et Provence selon un rythme au moins trimestriel. Actuellement les réunions RP se tiennent mensuellement.
- La réorganisation se fait à iso-effectif, sans changement de lieux de travail pour les agents.

SNAP Intervention du SNAP

Le SNAP souhaite connaître l'impact de cette réorganisation sur l'opérationnalité et la performance des agences, sans quoi, nous ne pouvons donner un avis éclairé lors de la concertation prévue en septembre.

SNAP Réponses de la Direction

La Direction affirme que la réorganisation a des impacts positifs sur l'opérationnalité et s'engage à mettre à disposition des élus du CSE des résultats chiffrés. Aujourd'hui seuls les indicateurs sont donnés au niveau régional en instance. Deux points sont mis en avant : l'amélioration de l'indicateur QVT et la différenciation des territoires liée à la différenciation des publics.

Partage de la mobilisation de la POE avec les conseillers des missions locales

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la prescription des POEI est ouverte aux 28 missions locales de PACA via un formulaire dédié tiers de confiance. 3 webinaires d'appropriation du dispositif ont été co-organisés par les services de la direction régionale France Travail et l'ARDML auprès des conseillers des missions locales et des conseillers de France Travail.

Le formulaire dédié sera traité par les services de la direction des affaires centralisées qui assurera le pilotage budgétaire et le contrôle des critères d'éligibilité des dispositifs.

En perspective, FT souhaite poursuivre cette ouverture auprès de l'APEC et de Cheops (Cap Emploi).

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap.paca@francetravail.fr



Je flashe, j'adhère !

SNAP



CSE du 25 JUILLET 2025

CSE
PACA

Cette trajectoire sera soutenue par des modules de formation accessibles via l'Académie France Travail d'ici l'Automne.

SNAP Intervention du SNAP

Le SNAP demande si le formulaire est dématérialisé ou sous format papier et si la POE sera visible sous DUNE. Pendant la POE, en cas de litige ou questions techniques, quel interlocuteur, l'employeur pourrait-il joindre? La mission locale ou un numéro dédié à la DAC?

SNAP Réponses de la Direction

Le document est sous format papier, il sera complété par la Mission locale, et transmis à la DAC, qui vérifiera l'éligibilité de l'entreprise et le téléchargera dans DUNE. C'est la DAC qui fera le traitement administratif de bout en bout.

En tant que tiers de confiance, la Mission Locale sera normalement l'interlocuteur privilégié en cas de litiges ou de questions techniques. La Direction indique qu'elle sera très attentive aux difficultés rencontrées, que de nombreux moyens de contacts ont été mis en place pour que les services entreprises des agences FT ne soient pas sollicités. Un recensement des besoins auprès des MILO va être effectué en septembre. Des formations devraient être accessibles en septembre 2024 à France Travail Académie.

Information sur le dispositif d'immersion plateforme Explor' Métiers

Le dispositif facilite le développement des compétences, les mobilités et l'alliance de travail.

Il répond à deux objectifs :

- Evolution de carrière professionnelle
- Développement de compétences

Il s'agit d'un processus dématérialisé, une gestion zéro papier et simplifiée pour les SRH. Une utilisation simplifiée pour l'ensemble des utilisateurs et en autonomie via une plateforme accessible avec ses codes d'accès à l'intranet.

3 modalités d'immersion sont possibles en fonction du besoin

Fonctionnement : Lorsque la personne, en recherche d'une immersion (explorateur), se connecte la 1ère fois, elle complète son profil. Ensuite, elle sélectionne le lieu de travail et la région recherchée. Après avoir sélectionné la région qui l'intéresse, l'explorateur aura toutes les personnes (éclaireur) en capacité de l'accueillir en présentiel, en Visio ou autour d'un café. Pour réaliser l'immersion, l'explorateur sélectionne l'éclaireur et il disposera du calendrier de ses disponibilités. L'explorateur sélectionne jusqu'à 3 créneaux horaires pour proposer à l'éclaireur de le recevoir et il pourra lui indiquer pourquoi il veut être accueilli. S'il n'est pas disponible aux créneaux indiqués, il proposera un autre créneau à l'agent qui le sollicite. L'outil est très simple d'utilisation.

Le déploiement en PACA se fera en 3 temps :

- Pré-phase de recrutement d'éclaireurs (juillet-août) : DR, DAC, managers (Territoire du Var et de Provence)
- Ouverture progressive (01/09 – 31/10) aux explorateurs
- Généralisation à l'ensemble de la région au 01/11/24

SNAP Réponses de la Direction

La direction indique que l'immersion se fait avant la détection de potentiel (pour REA, RM) et insiste sur le fait qu'aucune demande d'immersion ne doit être refusée.

Prochain CSE: 5 Septembre

Les élu(e)s CSE/RS SNAP PACA

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap.paca@francetravail.fr



Je flashe, j'adhère !

SNAP